

Urgences dentaires

Nous nous efforçons de traiter les urgences dans les plus brefs délais.

Toutefois, pour des raisons d'organisation nous ne pouvons vous recevoir sans rendez-vous.

Il est impératif de contacter notre cabinet dentaire avant de vous déplacer afin de pouvoir être reçu dans les meilleures conditions.

Notre téléphone :

En cas de douleur dentaire intense :

- essayez de calmer la douleur avec du paracétamol
- ne prenez pas d'anciens antibiotiques ou anti-inflammatoires

En cas de traumatisme de dent définitive :

- déplacement d'une ou plusieurs dents : les replacer lentement avec une légère pression du doigt
- expulsion d'une dent définitive : la conserver sans la frotter ni la nettoyer si possible dans sa propre salive (par exemple dans la bouche, nouée dans un mouchoir)
Sinon dans du sérum physiologique, à défaut dans du lait.

La dent doit être réimplantée le plus rapidement possible pour tenter d'obtenir une guérison.

En cas de descellement d'une couronne dentaire :

- n'essayez pas de la "recoller" avec de la colle classique
- si elle n'est pas visible et ne tient pas du tout, ne la remettez pas en place au risque de l'avaler
- **n'attendez pas : très rapidement elle ne pourra plus être repositionnée correctement.**

En notre absence :

Il existe un service de garde les dimanches et les jours fériés.

Vous trouverez les coordonnées du praticien de garde :

- sur le répondeur téléphonique du Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes au

- en téléphonant au 15.